Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 dépar tements du Grand Ouest sur :

centraledesmarchés.com Pour faire paraître une annonce légale

Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit

0,183 € ht le caractère. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Construction de la salle multisports et l'extension du complexe sportif située sur le stade Edmond Blanchet, rue de Bretagne

PROCÉDURE ADAPTÉE **AVEC POSSIBILITÉ DE NÉGOCIER**

1. Maître d'ouvrage : commune de Bédée, 2, rue de Rennes, 35137 Bédée. 2. Procédure de passation : marché passé selon une procédure adaptée avec

3. Objet du marché : marché de travaux à procédure adaptée pour la construction de la salle multisports et l'extension du complexe sportif située sur le stade Edmond Blanchet, rue de Bretagne à Bédée (35137).

4. Description sommaire: travaux de construction d'une salle multisports acco lée à la salle "Cosec", existante, ainsi que, des travaux de remodelage et de modifi-cation des locaux communs de la salle existante. 5. Dévolution du marché :

Lot 01 : terrassements, VRD, aménagements extérieurs

Lot 02 : gros oeuvre. Lot 03 : charpente métallique et bois.

Lot 04 : couverture, étanchéité

Lot 05 : bardages extérieurs.
Lot 06 : menuiseries extérieures aluminium. Lot 07 : métallerie.

Lot 08 : menuiseries intérieures bois

Lot 09 : cloisons, doublages, plafonds Lot 10 : revêtements de sols durs, faïences

Lot 11: peinture, nettoyage.
Lot 12: équipements sanitaires, chauffage, ventilation.
Lot 13: électricité courants faibles.

Lot 14: ascenseur.

Lot 15 : Revêtements de sols sportifs

Lot 16 : équipements sportifs

Lot 17: panneaux photovoltaïques

6. Forme et durée du marché : marché à procédure adaptée de travaux d'une du rée de 92 semaines, hors intempéries, compris congés et période de préparation. Travaux à réaliser en continu, y compris pendant l'été (juillet & aout).

7. Critères de sélection des candidatures :

Les candidats joindront à l'appui de leur acte d'engagement et du mémoire te-Garanties professionnelles et financières, capacités techniques et références équi-

Les renseignements, documents et attestations précisés dans le Code de la com-

mande public et décrits dans le règlement de la consultation. Tous ces éléments sont à produire pour les cotraitants ou sous-traitants. Le marché sera attribué au mieux-disant en fonction des critères figurés sur le rè

8. Critères de jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse

appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

valeur technique : 45,00 %, prix des prestations : 55,00 %.

9. Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier doit être téléchargé dossier : Par voie électronique : le dossier de consultation est disponible sur la plateforme de dématérialisation : www.megalis.bretagne.bzh

10. Date limite de réception des offres : mardi 12 juillet 2022, 12 h 00 (en mairie,

Pour les lots: 01, 02, 03, 04, 12 et 13, la visite de site est rendue obligatoire conseil-

Pour les lots : 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 14, 15, 16, 17 et 18, la visite de site est con-

Quatre dates sont fixée, le point de rencontre sera devant l'entrée de la salle de

sports "Cosec", rue de Bretagne, Bédée - jeudi 16 juin 2022, 10 h 00,

- mercredi 22 juin 2022, 10 h 00, - jeudi 30 juin 2022, 10 h 00, - jeudi 7 juillet 2022, 10 h 00.

Les soumissionnaires souhaitant ou devant effectuer une visite devront confirmer

12. Lieu et conditions de remise des offres : - sous format papier, remise en mains propres contre récépissé ou par voie pos

tale (lettre recommandée et avis de réception) : M. le Maire, hôtel de ville, 02, rue - par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation

13. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de récep-

14. Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rennes 15. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs et techniques :

16 - Date d'envoi à la publication : 30 mai 2022.

Commune d'Iffendic

Aménagement de la place de l'Église, Mairie, Poste

PROCÉDURE ADAPTÉE

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché : mairie Iffendic, place de l'Église, 35750 Iffendic, tél. 02 99 09 70 16.

2 - Procédure de passation : procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique. 3 - Objet du marché : travaux pour l'aménagement des espaces publics.

4 - Prestations divisées en lots : Lot 1 : voiries, réseaux et divers (VRD),

Lot 2: aménagements paysagers,

www.megalis.bretagne.bzh

Lot 3: maconneries serrureries 5 - Date prévisionnelle de commencement des travaux : 4e trimestre 2022. 6 - Modalités de retrait du dossier de consultation : retrait dématérialisé : le dossiers de consultation sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante :

- Lieux et conditions de remise des plis : les plis contenant les candidatures et les offres seront remis par voie électronique sur la plateforme www.megalis.bretagne.bzh

8 - Date de remise des plis : mercredi 29 juin 2022 à 17 h 00 heures. 9 - Date d'envoi à la publication : 2 juin 2022

Avis d'attribution

marchés publics et privés

Anjou Bleu Communauté

Travaux pour la mise en oeuvre de l'auto surveillance

réglementaire de l'assainissement des eaux usées et son système d'acquisition de données

AVIS D'ATTRIBUTION Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Anjou Bleu Communauté, 49500 Segré-en-Anjou Bleu. Numéro national d'identification

SIRET: 24490080900116. ent de commande : non

Section 2 : Identification du marché

Intitulé du marché : travaux pour la mise en oeuvre de l'auto surveillance régle mentaire de l'assainissement des eaux usées et son système d'acquisition de don

Code CPV principal: 45232410-9.

nissement, équipement hydraulique. Section 3 : Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots Renseignements relatifs à l'attribution : la procédure est aba

Avis administratifs

Préfet d'ILLE-ET-VILAINE Direction de la coordination interministérielle et de l'appui territorial Bureau de l'enviro et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 19 mai 2022, le préfet informe les habitants de Torcé, Cornillé Étrelles et Saint-Aubin-des-Landes qu'une consultation du public va être ou verte sur la demande formulée par la so ciété Participations Finance Investisse ments (PFI), en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à une installation de traitement de surfaces située «zone d'activités de Torcé Ouest»

Le dossier est consultable du 29 iuir 2022 (9 h 00) au 29 juillet 2022 (12 h 00)

-- en mairie de Torcé, aux heures suivan tes: du mardi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture les samedis 16 et

23 juillet 2022), - sur le site internet de la préfecture d'Ille et-Vilaine à l'adresse suivante : http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe

Le public pourra formuler ses observa tions avant la fin du délai de consultation - à la mairie de Torcé, aux heures indi

quées ci-dessus, sur un registre ouvert à - par courrier à la préfecture, bureau de

l'environnement et de l'utilité publique 3, avenue de la Préfecture, 35026 Rennes cedex 9, - par voie électronique à l'adresse sui

vante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : «consul-tation du public - PFI à Torcé»). A l'expiration du délai de consultation, le

registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées La décision susceptible d'intervenir à l'is-sue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus

> Commune de LE PERTRE Projet de révision du Plan local d'urbanisme de Le Pertre

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 mai 2022, M. le Maire de Le Pertre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan local d'urba-nisme de Le Pertre destiné à régir l'aménagement de son territoire en définissan des zones constructibles notamment pour le développement de l'habitat et des activités économiques (autour du bourg et de la zone économique de la Haute espaces agricoles et naturels du terri-

L'enquête publique se déroulera du mardi 7 juin 2022 à 9 h 00 au vendredi 8 juillet 2022 inclus à 18 h 30, soit une du-

rée de 32 jours. Par une décision en date du 22 mars 2022, M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Danielle Faysse, urbaniste, en qualité de commis-

saire enquêtrice. Le Plan local d'urbanisme a été soumis à une évaluation environnementale jointe au rapport de présentation du PLU et ayant fait l'objet d'un avis de la Missior Régionale d'Autorité environnementale de Bretagne, avis joint au dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique, compose la procédure, pourra être consulté, pendant toute la durée de l'enquête : sur support papier au siège de l'enquête publique fixé à la mairie de Le Pertre

2, place de l'Église, 35370 Le Pertre, aux jours et heures habituels d'ouvertures, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30, - sous format numérique sur le site internet disponible à l'adresse suivante :

www.lepertre.fr Un accès gratuit au dossier d'enquête es garanti par la mise à disposition d'un poste informatique à la mairie de Le Pertre, aux horaires habituels d'ouverture

mentionnés ci-dessus. Toute personne peut également, à sa de mande et à ses frais, obtenir communica tion d'une copie du dossier d'enquête auprès de la commune de Le Pertre, 2, place de l'Église, 35370 Le Pertre ou par mail à mairie@lepertre.fr

iêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux dates et lieux suivants Jours, date, horaires, lieux mardi 7 juin 9 h 00 à 12 h 00 en mairie

de Le Pertre, - mercredi 15 juin 16 h 30 à 18 h 30 en mairie de Le Pertre, - samedi 2 juillet 9 h 00 à 12 h 00 en mairie de Le Pertre.

ne de Le Ferner,
- vendredi 8 juillet 16 h 30 à 18 h 30 en
mairie de Le Pertre.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses ob-servations et propositions et les adresser à la commissaire enquêtrice :

par courrier (dépôt ou envoi au siège de - par courner (depot ou envoi au siège de l'enquête publique fixé à la mairie de Le Pertre, 2, place de l'Église, 35370 Le Pertre, adressé à Mme la Conmissaire enquêtrice, - sur le registre d'enquête papier prévu à

cet effet et disponible à la mairie de Le Pertre,
- par voie électronique par mail à l'adresse suivante : plu.enquetepublique@lepertre.fr

en indiquant en objet : «enquête publique - lors des permanences de la commis

saire enquêtrice. À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice à la mairie de Le Pertre ou sur son site internet: www.lepertre.fr pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publi-

que. À l'issue de l'enquête et au vu du rapport

et des conclusions motivées de la com-missaire enquêtrice, le Plan local d'urba-nisme de Le Pertre sera soumis à l'approbation du conseil municipal par voie de Le présent avis est affiché à la mairie du

Pertre et sur différents points du territoire communal de Le Pertre.

MARCHÉS

PUBLICS

TOUTES LES PLATEFORMES

TOUS LES DCE

D'OFFRES

TOUS LES APPELS ?

Vie des sociétés

SOFIOUEST

SA au capital de 5 639 829 euros

35000 BENNES RCS Rennes B 549 200 509 **CONVOCATION**

sont convoqués en assemblée générale mixte à compétence ordinaire et extraor dinaire, le jeudi 23 juin 2022 à 10 h 30 au siège social de la société situé 38, rue du Pré-Botté, 35000 Rennes, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants 1- Ordre du jour relevant de la compé tence de l'Assemblée Générale Ordi-

rapport de gestion du Conseil d'admi nistration intégrant le rapport sur la ges tion du groupe et le rapport sur le gou-vernement d'entreprise,

- rapports du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés du groupe Sofiouest de l'exercice clos le 31 décembre 2021, rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de

- approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, - approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021. conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce,

- quitus aux administrateurs et au comssaire aux comptes, affectation du résultat,

- renouvellement du mandat d'un admi-

tence de l'Assemblée Générale Extraormodification de la durée du mandat des administrateurs, de la limite d'âge des administrateurs et du directeur général, et modification corrélative de l'article 24 des

- modification de l'article 34-2e des statuts relatifs aux modes de convocation de - adjonction d'un article 52 relatif à la si-

anature électronique. - autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer, en une ou plusieurs fois, des actions gratuites existantes ou à émettre à certaines catégo-ries de salariés de la société,

- dans l'hypothèse de l'attribution gratuite d'actions à émettre, pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves

- rapport du commissaire aux comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre du projet d'augmentation de capital réservée aux salariés et rapport spécial dans le cadre du projet d'émission d'actions gratuites, - augmentation de capital en numéraire d'un montant de 421 932 euros par émission de 140 644 actions ordinaires nou velles de 3 euros de valeur nominale cha-cune émises au prix de 71,07 euros, soit avec une prime d'émission de 68.07 euros par action à libérer en numéraire or par compensation avec des créances cer taines, liquides et exigibles sur la société. décision à prendre concernant une éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions pré vues aux articles L.3332-18 et suivants du

- suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre du projet d'augmentation de capital

- pouvoirs à conférer au Conseil d'administration pour la constatation, dans les conditions prévues par l'Assemblée Générale Extraordinaire, de la réalisation effective de l'augmentation de capital et de la mise à jour corrélative des articles 6 et - pouvoirs pour l'exécution des formali-

Dans le cas où il serait impossible aux actionnaires d'assister à cette Assemblée, il leur sera possible de se faire représenter ou de voter par correspondance conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Autres légales

Arrêté nº CTSA/53/2022/001 du 27 avril 2022 portant sanctions administratives à l'encontre de la société SARL Transports Dréau, ZA de Kervoasdoue,

29270 Carhaix-Plouguer, nº Siren 431 297 647 **EXTRAIT**

Considérant la nature et la répétition des infractions relevées à l'encontre de l'entreprise de transport de marchandises SARL Transports Dréau et suite à l'avis de la commission territoriale des sanctions administratives de Bretagne réunie le 21 janvier 2022, le préfet de la région de Bretagne a prononcé, par arrêté nº CTSA/53/2022/001 du 27 avril 2022 à l'immobilisation de trois véhicules pour une durée de trois mois et au retrait, à titre temporaire, de quatre copies conformes pour une durée de trois mois, de la licence communautaire nº 53/2022/0000046.

Découvrez les nouveautés des

Editions **OUEST-FRANCE**

Beaux-livres Maison décoration Tourisme • Histoire Cuisine Loisirs créatifs • Pratique

www.editionsouestfrance.fr

LACENTRALEDES MARCHÉS COM 1 SEUL SITE **POUR COLLECTER LES ANNONCES**

Séance du lundi 6 juin 2022

SBF 120

Amundi

Arkema Atos SE

Bouygues Bureau Veritas Cap Gemini

Carrefour Casino Guichard

one sault-Aviation



+ 0,80 + 2,45

+ 1,29 + 0,67 + 1,48

- 8,45 %

Europcar Mobility Eutelsat Com.

FDJ

Fnac Darty

Hermes intl Icade

JC Decaux Kering Klepierre

L'Oreal LVMH M6-Metropole TV Maison du Monde McPhy Energy Mercialys Michelin

Neoen Nexans Nexity Orange Orpea OVH

Gecina Getlink GTT

DOW JONES (N. 33059,09 points	i.a ion		+ 0,48 %
	101)		
NASDAQ (N.Y. à	18h)		+ 0,92 %
12123,26 points			7
NIKKEI (Tokyo)			+ 0,56 %
27915,89 points			. 0,50 /
EUROSTOXX 50			. 4 50 0
3841,06 points			+ 1,52 %
DAX (Francfort)			. 4 0 4 0
14653,81 points			+ 1,34 %
SBF 120 (Paris)			
5084,9 points			+ 0,99 %
Le baril de Brent	à Londr	es	
119,48\$			- 0,28 %

45,04

124,9t 1119 54 34,94

51,6 94,2 46,3 18,02

526,1 21,34 18,96 24,96 80,5 333,1 613,8 16,57 12,45 16,15 9,41 123,15 40,08 94,35 26,86 11,486

0,11 0,98 2,27 0,27 1,05 0,61 3,33 4,80

- 35,03 + 22,02 - 70,79 - 23,52 - 13,10 - 21,48 - 12,33



Krugerrand	1848,75	1848,75	0,00	+ 6,62
Changes	(Fixing BCE)			
	Précédent	Dernier	% variation	% 31/1
Etats-Unis USD	1,0638	1,0696	+ 0,54	- 5,96
Royaume-Uni C	BP 0,8583	0,8529	- 0,64	+ 1,58
Suisse CHF	1,0238	1,0365	+ 1,24	+ 0,07
Suède SEK	10,4681	10,4633	- 0,05	+ 1,64
Canada CAD	1,3396		+ 0,41	- 6,34
Japon JPY	140,3035	140,6915	+ 0.28	+ 7,45

- 0,	28 %	Suisse CHF Suède SEK Canada CAD Japon JPY	1,0238 10,4681 1,3396 140,3035	10,463 1,345		+ 0,0° + 1,6° - 6,3° + 7,4°
% variation	% 31/12		Précédent	Dernier	% variation	% 31/1
- 0.39	- 18.93	Remy Cointreau	179,4	178.9	- 0.28	- 16.40
- 0,48	- 5,99	Renault	25,77	26.63	+ 3,34	- 12,8
+ 0.99	+ 21.08	Rexel	19,84	19.84	-,	+ 11.2
+ 0,96	- 20,96	Rothschild & Co*	36.6	36,8	+ 0.55	- 8,80
+ 1,49	- 13,14	Rubis	28,84	28,76	- 0,28	+ 9,52
+ 0,04	+ 0,28	Safran	96,19	98,52	+ 2,42	- 8,49
- 0,54	+ 3,87	Saint-Gobain	55,16	54,73	- 0,78	- 11,5
+ 9,76	- 37,60	Sanofi	100,06	100,16	+ 0,10	+ 13,0
- 0,03	- 12,53	Sartorius Stedim	319,7	320,7	+ 0,31	- 33,52
+ 1,33	- 20,63	Schneider Electric	129,98	131	+ 0,79	- 24,0
+ 1,60 + 1,10	- 11,96 + 23,42	Scor Se	24,35	24,69	+ 1,40	- 10,0
- 0,20	+ 51,61	Seb	99,9	100,4	+ 0,50	- 26,66
+ 0.72	- 26,63	SES	8,838	8,812	- 0,29	+ 26,39
+ 0.28	- 14,18	Societe Generale	24,98	25,64	+ 2,64	- 15,1
+ 0,57	- 3,83	Sodexo	69,2	69,66	+ 0,67	- 9,60
+ 0.97	- 29.12	Soitec Regr.	170,6	172,5	+ 1,11	- 19,8
- 1.12	+ 15.71	Solutions 30	5,298	5,406	+ 2,04	- 23,8
+ 0,22	+ 12,48	Solvay SA	93,32	93,46	+ 0,15	- 8,5
+ 1,78	- 16,64	Sopra Steria Group	164,2 22,18	167,8	+ 2,19 + 0.54	+ 6,5
+ 0,98	- 25,58	Spie Stellantis NV	13,796	22,3 14.028	+ 1.68	- 1,88 - 15,89
+ 1,47	+ 2,35	STMicroelectr.	36.895	37.03	+ 0.37	- 14,62
+ 1,50	- 31,90	Technip Energ. NV	12,765	12,72	- 0,35	- 0,78
	+ 2,38	Teleperformance	306,2	308,4	+ 0,72	- 21,3
+ 0,75	- 21,77	TF1	7,83	7,87	+ 0,51	- 9,80
+ 1,59	- 20,11	Thales	114,25	115	+ 0,66	+ 53,7
+ 0,77	- 15,57	Totalenergies	54,48	55.49	+ 1,85	+ 24,33
0.40	- 3,44 - 38,85	Trigano	120,1	122,9	+ 2,33	- 28,13
- 0,40	- 38,85 - 25,37	Ubisoft Entertain	46.96	47.77	+ 1.73	+ 10,9
+ 1,67 - 0,11	- 25,37 + 9,80	Unibail-R/We	63.5	64.89	+ 2.19	+ 5,3
- 0,11	T 9,00	14-1	40.00	04.00	- 0.00	40.0

Vallourec Reg

Veolia Environ

Verallia

Vivendi Se

Wendel Worldline

Visio Nerf

Tipiak Ubisoft Entertain

+ 0,67 + 1,93 + 0,93 + 1,04 - 0,12 + 1,31 + 3,49 + 0,41 183,8 17,95 51,9 Publicis Groupe Sélection régionale.

4,946 4,938 0,16 + 0,53 Guerbet S.A 26 13,18 + 0,19 + 2,97 - 30,29 - 10,83 CRCAM 44-85 1,81 Guillemot 12,8 CRCAM 35 CRCAM 56 46.3 46.9 - 9,08 - 8,42 - 16,41 - 1,96 + 0,65 - 18,56 - 4,13 - 26,04 Ldc Le Noble Age Ekinops 6,46 37,2 22,25 0,67 29,2 - 2,74 4,05 Manitou 22,4 19,24 - 37.60 Novatech Ind 4.88 - 20.00 1194 78,7

SMIC : **10.85** €/h (1 645,58 €/mois brut pour 35h/s) RSA: 565,34 € / mois (personne seule)

Inflation: +4,80 % sur un an (+0,40 % en avril 2022) Plafond Sécurité sociale : 3 428 €/mois

Indice coût de la construction: 1 886 (T3 2021: + 3.57 %) Indice de réf. des loyers: 133,93 (T1 2022: + 2,48 % - an)

ACHAT VENTE ET EXPERTISE:

MONNAIES - BILLETS - MÉDAILLES

ACHAT DE BIJOUX EN OR

LINGOTS - ARGENTERIE

46,96 11,17

+ 52,95 - 54,08 - 17,51 - 15,96 - 1,60 - 12,49 - 5,26 - 7,92 - 19,96

26,02 91,42 371,5

64,5 47,77 11,25



RENNES 6 rue de la Motte Fablet - NANTES 5 place du Change - BREST 95 rue de Siam 02.28.29.24.69 nantes@ecudor.f 02.98.43.66.15 brest@ecudor.fr



02.23.28.86.36 rennes@ecudor.fr

Bourse: l'actualité des marchés

en direct et en continu sur ouest-france.fr/bourse

Toutes les valeurs Les dernières infos Une vidéo actualisée chaque jour



ouest e

Société « Ouest-France » S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €. **Siège social :** 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9.

www.ouest-france.fr facebook.com/ouest.france Twitter: @OuestFrance Fondateur: M. Paul Hutin Desgrées Cofondateur: M. François Desgrées du Loû

Directeur de la publication :

Rédacteur en chef : M. François-Xavier Lefranc

Membres du Directoire: M. Louis Échelard, Président

Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys M. François-Xavier Lefranc, M. Philippe Toulemonde

Abonnez-vous au Pack famille (journal + contenus numériques)

Déjà abonné? Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h (en privilégiant le créneau

abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Michel Camdessus, Vice-Président Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, MM. Philippe Besnard, Denis Boissard

Thierry Maillard. SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

(Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de M. David Guiraud, Président. Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Anne-Marie Quemener, Dominique Quinio Marie-Trinité Touffet

Rédaction de Paris: 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 0144718000. Publicité extralocale: 366 SAS

12 h - 15 h) et le samedi de 8 h à 12 h 30.

Tél. 0180489366. www.366.fr Publicité locale: Additi média.

Commission paritaire n° 0625 C 86666 N° ISSN: 0999-2138 Impression: Ouest-France, 10, rue du Breil,

35051 Rennes cedex 9 et parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchoin, 49000 Angers. Imprimé sur du papier produit en France, Suisse Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100 % de fibres recyclées.



Tél. 0299326000.

Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste:

M. Louis Échelard

M. Matthieu Fuchs, Vice-Président Directeur Général,

Membres du Conseil de Surveillance:

Principale associée: SIPA

MM. Bertrand Badre, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou Gabriel Petitpont.

Eutrophisation: 0.010kg/tonne Tirage du mardi 7 juin 2022 : 546 980